

# Oui! Je m'abonne à La Ficelle!

## CONDITIONS GÉNÉRALES

### 1. Objet des conditions générales

Les présentes conditions générales régissent les relations entre l'Editeur (ci-après: l'«Editeur») du Titre (ci-après: le «Titre») faisant l'objet d'un Abonnement (ci-après: l'«Abonnement») et l'Abonné (ci-après l'«Abonné»).

### 2. Durée de validité

Les CG sont valables dès la parution du premier numéro du Titre. L'Editeur se réserve le droit de les modifier en tout temps.

### 3. Champ d'application

Par sa commande d'Abonnement, l'Abonné accepte intégralement et sans réserve les CG.

### 4. Durée de l'Abonnement et résiliation

L'Abonnement est conclu pour la période spécifiée lors de la commande. Cette période d'Abonnement est fixe et ne pourra être modifiée ultérieurement. A l'exception des Abonnements d'essai et sans avis de résiliation donné par écrit moyennant un préavis de 2 semaines avant l'échéance de la période d'Abonnement, l'Abonnement sera renouvelé tacitement pour la même durée.

La résiliation de l'Abonnement avant son échéance n'est pas possible.

En cas de facilités de paiement accordées à l'Abonné, les termes de paiement échelonnés ne correspondent pas à des échéances de résiliation.

### 5. Obligations de l'Editeur

L'Editeur s'engage à livrer le Titre à l'adresse mentionnée par l'Abonné, pour la période d'Abonnement.

### 6. Obligations de l'Abonné

L'Abonné s'engage à verser le prix de l'Abonnement dès réception de la facture (un mois de délai) ou lors de la conclusion de l'Abonnement en ligne par paiement par carte de crédit.

L'Abonné s'engage à annoncer tout changement d'adresse et de toutes autres données personnelles le concernant.

### 7. Défaut de paiement

En cas de défaut de paiement, l'Editeur peut suspendre ou résilier l'Abonnement sans préavis.

L'Editeur est également en droit de réclamer la contrepartie des éditions déjà livrées.

### 8. Cessation de la publication du Titre

Si, pour quelque motif que ce soit, le Titre devait cesser de paraître au cours de la période d'Abonnement, l'Editeur peut proposer à l'Abonné une autre prestation correspondant au solde en francs de l'Abonnement.

En cas de refus de ladite proposition, l'Editeur s'engage à rembourser l'Abonné pour la durée d'Abonnement restante.

### 9. Cession du Titre à un autre Editeur

Si le Titre devait être édité par un tiers au cours de la période d'Abonnement, tous les droits et obligations liés à l'Abonnement seront automatiquement transférés audit tiers.

### 10. Changement d'adresse

En cas de changement de domicile sur le territoire suisse, l'Abonnement ne peut être résilié; il est automatiquement transféré à la nouvelle adresse.

En cas de départ définitif à l'étranger, l'Abonné peut résilier son contrat en fournissant la preuve de son départ.

S'il désire conserver l'Abonnement, des frais de livraison additionnels lui seront facturés.

L'Abonné a également la possibilité de transférer l'Abonnement à un autre bénéficiaire en Suisse sans coûts additionnels.

### 11. Offres promotionnelles / cadeau

Lors de la conclusion d'un Abonnement découlant d'une offre promotionnelle comprenant un cadeau, le montant du cadeau n'est pas négociable et ne peut être reversé en espèces.

### 12. Suspension de l'Abonnement

L'Abonné n'a pas la possibilité de suspendre la livraison du Titre.

### 13. Redirection de l'Abonnement

La redirection de l'Abonnement n'est valable que pour une adresse en Suisse.

### 14. Propriété intellectuelle

Les droits de propriété intellectuelle relatifs à tous les contenus accessibles par l'Abonnement (ci-après: le «Contenu») appartiennent à l'Editeur.

En aucun cas l'Abonné n'acquiert de droits sur le Contenu, si ce n'est le droit de le consulter.

Toute copie, reproduction, diffusion, vente, publication, exploitation de toute autre manière du Contenu est strictement interdite. Sont réservées les dispositions impératives de la loi.

### 15. Limitation de responsabilité

L'Editeur décline toute responsabilité, sous réserve de dol ou de faute grave, pour tout dommage lié à une mauvaise exécution de la livraison du Titre.

### 16. Force majeure

L'Editeur se réserve le droit de suspendre la livraison du Titre s'il est empêché ou retardé dans l'exécution de ses obligations en raison d'un cas de Force majeure.

Pas cas de force majeure, on entend toutes les circonstances hors du contrôle de l'Editeur, non imputables à ce dernier.

### 17. For et droit applicable

Les CG sont soumises au droit suisse, à l'exclusion de tout autre droit.

Le for juridique exclusif est à Lausanne, Suisse. Sont réservés les dispositions de for impératif du consommateur.